



L'INSTANT ENTREPRISES

L'actualité

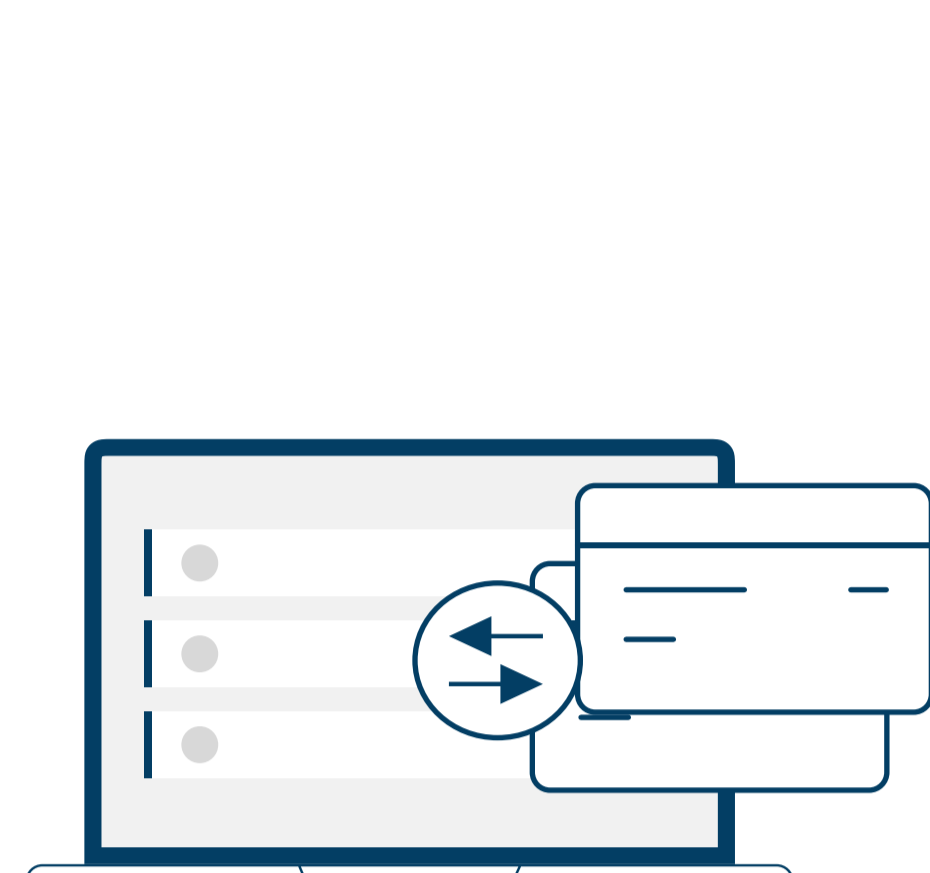
QUELS CHANGEMENTS POUR VOUS AVEC LA DSP2* ?

La DSP2, deuxième directive européenne sur les services de paiement, vise d'une part à adapter les règles existantes aux services de paiements électroniques, c'est-à-dire par internet ou mobile, en établissant un ensemble de règles visant à garantir un environnement plus sûr. D'autre part, elle consiste à mettre en place un cadre réglementaire propice à l'émergence de nouveaux acteurs et au développement de solutions de paiement innovantes.



[Nouveaux acteurs de paiement] n.m. :

Il s'agit de prestataires de services de paiement tiers qui ne détiennent pas les comptes des clients. Ces derniers sont également appelés « PSP tiers ».

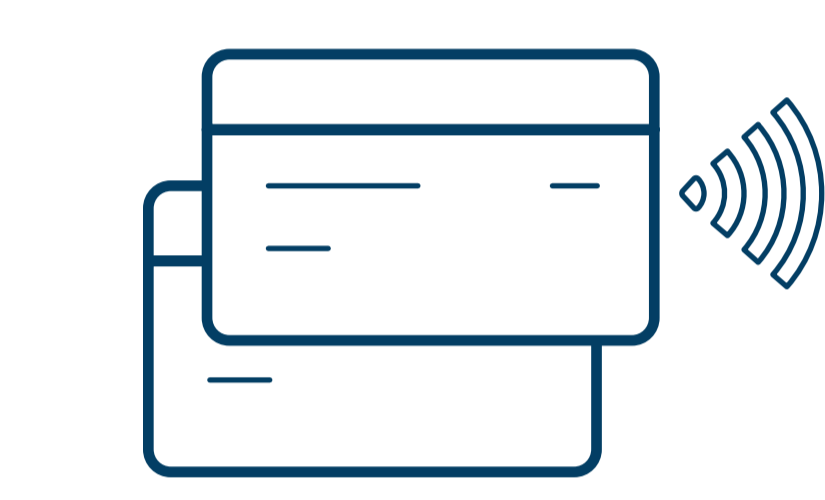


AGREGATEURS

Les agrégateurs proposent aux clients des services en ligne d'information sur les comptes de paiement permettant notamment de bénéficier d'une vision consolidée et globale sur une seule interface.

INITIATEURS DE PAIEMENT

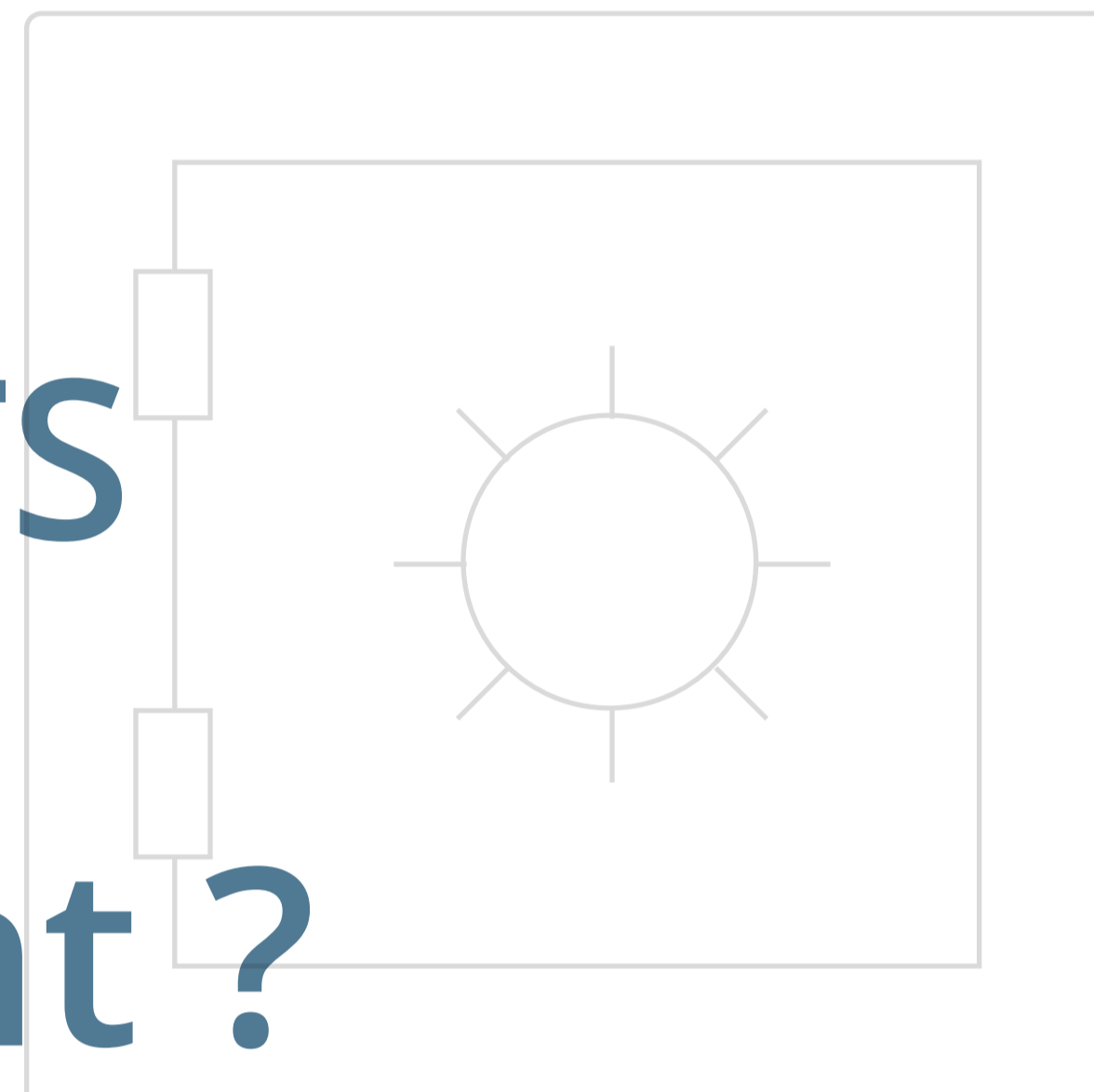
Les initiateurs de paiement permettent d'initier depuis leur interface, à la demande du titulaire du compte, un ordre de paiement transmis à la banque teneur de ce compte.



EMETTEURS DE MOYENS DE PAIEMENT

Les émetteurs d'instruments de paiement liés à une carte.

Quels CHANGEMENTS pour vous concrètement ?



1 LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF D'AUTHENTIFICATION FORTE POUR TOUS

La DSP2 impose l'authentification forte du titulaire du compte lorsque celui-ci :

- Accède à son compte de paiement en ligne (pour une simple consultation),
- Initie une opération de paiement électronique (virement ou paiement par carte),
- ou exécute une action à distance présentant un risque élevé de fraude.

L'OBLIGATION DE PARAMÉTRER V-P@SS

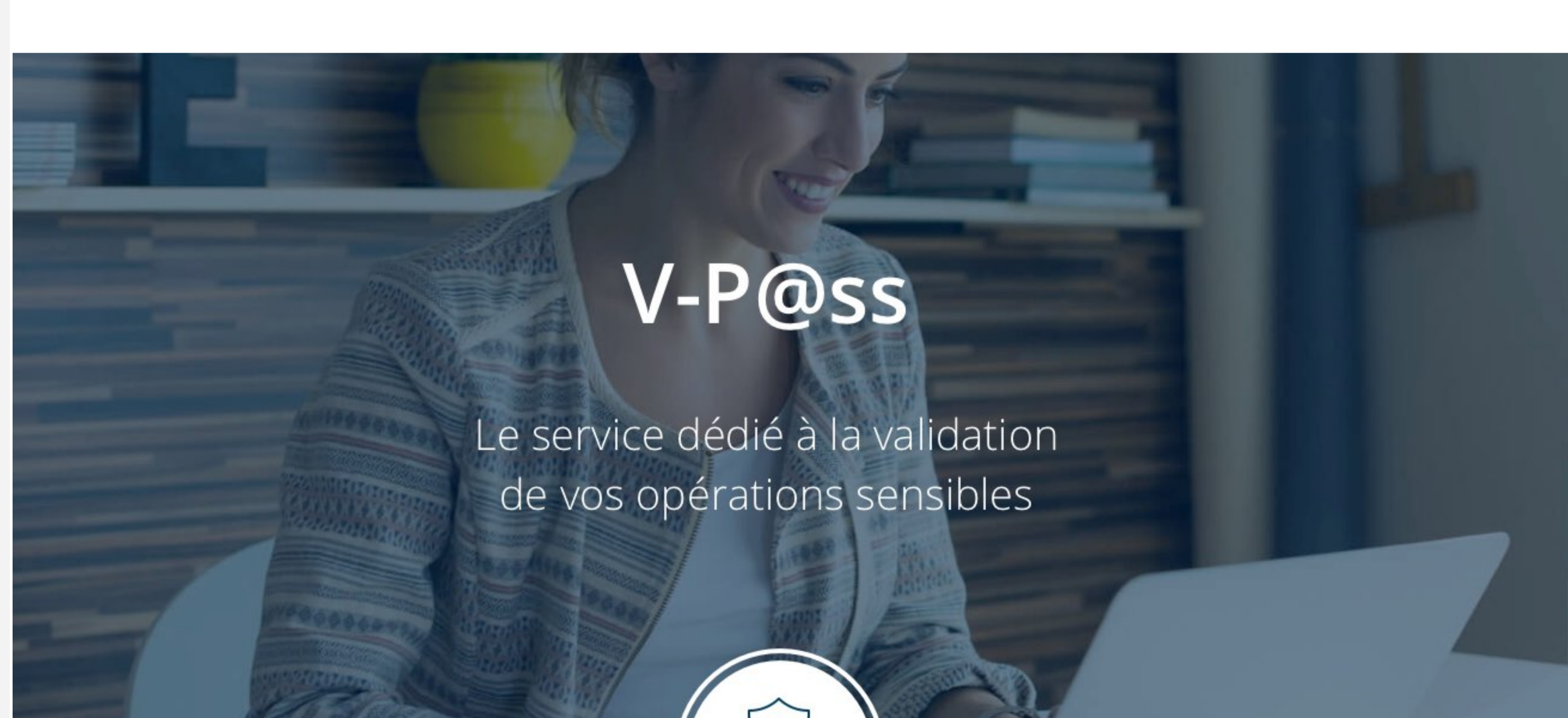
Notre système d'authentification forte est V-P@ss. L'accès à votre espace client Banque en ligne pour la consultation de vos comptes nécessitera une authentification forte de votre part tous les 90 jours. Pour cela, vous devez si vous ne l'avez pas déjà fait :

- Vérifier que le numéro de mobile dont nous disposons est bien à jour,
- Activer le dispositif de sécurité V-P@ss depuis votre application mobile ou votre ordinateur.

3 POUR VOS ACHATS SUR INTERNET

Pour vos achats sur internet au sein de l'Espace Economique Européen**(EEE), vous devrez systématiquement renseigner un code à usage unique envoyé par SMS.

Pour en savoir plus sur la DSP2



MINI-GUIDE PRATIQUE DE V-P@SS

OU ? Le dispositif de sécurité V-P@ss est disponible :



SUR INTERNET



SUR SMARTPHONE




SUR ETOILE VALIDATION

COMMENT ? Exemple de marche à suivre pour paramétrer V-P@ss sur votre ordinateur

POUR quelles fonctionnalités ?

<p>TÉLÉCHARGEMENT Télécharger et installez le logiciel sur votre ordinateur</p> <p>PERSONNALISATION Personnaliser le nom du périphérique et demander le code d'activation</p> <p>RÉCUPÉRATION Récupérer le code d'activation (envoi par sms, Internet ou courrier)</p> <p>SAISIE Saisir le code d'activation reçu</p> <p>ACTIVATION V-P@ss est bien activé sur votre ordinateur</p>	<p>Consulter vos comptes. V-P@ss devient obligatoire pour accéder à votre espace client</p> <p>Ajouter des bénéficiaires de virements SEPA</p> <p>Valider vos demandes de virement non SEPA vers un nouveau bénéficiaire</p> <p>Valider vos remises via l'option « transfert de fichiers » du contrat internet</p> <p>Valider vos remises télétransmises EBICS en toute sécurité avec Etoile Validation</p>
--	--

Nos équipes d'assistance sont à votre écoute au **0 800 10 22 35** 

*numéro vert dédié à l'accompagnement des clients pour l'installation de notre dispositif V-P@ss

* Directive (UE) du 25 novembre 2015 2015/2366 concernant les services de paiements dans le marché intérieur.

** Tous les Etats de l'Union Européenne ainsi que l'Islande, la Norvège et le Liechtenstein.

Société Marseillaise de Crédit - Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de EUR 24 471 936 - SIREN 054 806 542 - RCS Marseille - N° TVA FR 79 054 806 542 - Siège Social : 75, rue Paradis - 13006 Marseille - Société de Courtage d'Assurances immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 019 357.